L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 31 JUILLET 1874.

4ème Année.

DUFOUR de LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 31 JUILLET.

VENTES A LENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Segar, au No. 28 rue Royale, près Dauphine—meubles, etc.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Exécuteurs, rue Royale—Deux terrains avec bâtisses et améliorations, situés rue des Ursulines, entre Galvez et Miro.

ATTENTION!

1er Propriétaires de valeurs à prendre par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères à 12 mois de crédit, qui aura lieu au jourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Exécuteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qu'ils y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, rue des Ursulines entre Galvez et Miro.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Les agioteurs se remuent.

Nous avions hésité longtemps à croire qu'un nouveau journal dont l'apparition avait fait un certain fracas parce qu'il paraissait devoir frapper d'estoc et de taille à droite et à gauche, ainsi qu'un ennemi, qui que ce fût, sans trop s'inquiéter de savoir si cela plaisait aux uns et déplaisait aux autres, qui avait mis une grande énergie dans l'accomplissement de cette tâche et qui avait même rendu des services dont le public lui savait gré, car le public l'achetait volontiers de préférence aux autres, bien que son format eut moins d'étendue et que ses matières fussent très incomplètes; nous avions hésité longtemps à croire que ce jour-là qui avait déclaré une guerre impitoyable à tous les abus et qui avait dénoncé, des ses premiers jours, nombre de petits scandales dans l'administration de l'Etat comme dans l'administration de la ville, ne ferait pas cause commune avec nous dans la défense des intérêts les plus vivaces de l'Etat, dans la défense des intérêts agricoles si fortement atteints par la politique financière de Warmoth.

Nous avions longtemps hésité à croire qu'un journal, qui attaquait si vivement les mœurs oisives, négligeant les choses sérieuses, les réformes dont l'avenir de l'Etat dépend, et qu'à la fin finirait comme quelques uns de ses confrères de la presse, et ne craindrait pas d'embrasser la défense des dépenseurs de bonset des agioteurs.

Nous en sommes fâché pour le *Bulletin*, car c'est de lui que nous parlons, et à lui seul peuvent s'adresser les lignes qui précèdent. Nous regrettons beaucoup d'être obligé de nous séparer de lui à l'occasion de questions de finance devenues aujourd'hui la pierre de touche du patriotisme local. Mais ces questions sont d'une gravité énorme et sur ce point nous ne céderons jamais rien.

Le *Bulletin* annonçait dans hier, d'une manière triomphale et à son de trompe, que l'avocat général Howell avait refusé d'en appeler à la Cour Suprême de la décision du juge Hawkins sur une affaire de formalité, de formalité seulement, relative au bill de conversion qui a, cependant déjà, dégrevé de sept millions tous les contribuables de l'Etat. Ce n'est pas là un intérêt de centaines de millions, et pour quelques compliceres des satumales financières de Warmoth, d'exécrable mémoire, qui se plaignent, il y a 600,000 habitants qui applaudissent sans distinction de couleur, les blancs comme les noirs; tout ce qu'on regrette, c'est que le bill n'ait pas été plus énergique. Et voilà le *Bulletin* qui à l'exemple du *Picayune*, vient dire en triomphe, que l'appel, présenté à la Cour Suprême par un agent avoué du gouverneur, était rejeté et qu'un seul membre de cette Cour, M. Ludeling, s'est prononcé pour.

Nous avons déjà expliqué cette affaire à l'époque où le juge Hawkins rendit sa décision qui est tout à fait étrangère à la légalité du bill. Il n'agit purement et simplement de la nomination d'un agent fiscal pour l'exécution de la loi. Il supposer qu'il y ait insuffisance ou confusion de législation à ce sujet, il sera si facile d'y suppléer dans la session prochaine qu'il est misérable de s'occuper de cette opposition lilliputienne de la Cour Suprême de la Louisiane, surtout quand on pense que cette Cour est d'origine Warmothiste.

Tous ces vaines créations d'hommes de chicanes, de dettes et de taxes, viennent de la même époque et nous ne sommes point surpris qu'elles tâchent de se protéger les unes les autres envers et contre le véritable intérêt de l'Etat. Seulement, nous nous étonnons qu'elles aient pu trouver des avocats dans la presse et surtout dans la presse de l'opposition, dans celle qui a toujours tonné contre les indignités du gouvernement de Warmoth et dans celle qui a eu l'honneur de être choisie par deux ou trois clubs comme l'organe officiel de la ligue blanche. Que le *Bulletin* demande donc à ces clubs à ceux de la ligue blanche, si ce sont des phrases qu'ils veulent donner le "Funding Bill" et respecter les vingt-cinq millions de dettes qu'a légués à Kellogg le gouvernement de Warmouth!

Que le *Picayune* demande donc aux clubs de la Ligue Blanche et même de la Ligue Noire, s'ils veulent conserver les 23 millions de la dette de la ville! Que ces deux journaux demandent à tous les contribuables de l'Etat s'ils veulent bouser un total de 30 millions de dettes, ou moins, en y comprenant les dettes de paroisse, et payer neuf ou dix millions de taxes par an" neuf ou dix millions pour une population de 700,000!

Mais alors le gouvernement de Warmoth était donc bien respectable puisque voilà deux journaux qui veulent sacrifier la popularité entière à deux ou trois coteries qui s'étaient arrangées avec lui pour donner une certaine valeur à ses bons et les obliger au rabais? Nous n'aurions jamais cru faire chose.

Le *Bulletin* crie au succès parce que la Cour Suprême a rejeté un appel dont il prétend se passer, et il s'empresse de diriger aux agioteurs de New York et de l'Etranger qu'ils n'ont plus besoin de s'inquiéter au sujet de leurs créances sur l'Etat de la Louisiane, que le fameux "Funding Bill" est décrété et que les créances seront payées. Seulement le *Bulletin* oublie de dire avec quoi. Quant à nous, nous l'ignorons, à moins qu'il ne soit avec l'argent du *Bulletin* lui-même, qui n'a pas commencé cependant comme un journal ayant des millions à sa disposition. N'importe! il faudra que les agioteurs soient payés, dût-on faire vendre la dernière chaise de la dernière veuve de la dernière paroisse de la Louisiane.

Et pour mieux assurer le succès de cette révolution, le *Bulletin* prétend que le "Funding Bill" n'a pas passé aux Chambres, qu'il a été changé, modifié, tronqué, et ensuite promulgué dans la forme qui convenait le mieux à l'Exécutif. Cela est complètement inexact. Si un bill a été discuté et voté par les Chambres, c'est celui là. Il a occupé la presse et les Chambres durant de trois semaines. Pendant qu'il était en discussion nous avons eu le temps d'écrire au moins vingt articles pour le soutenir; il a même été contre notre opinion, améliorés pour les agioteurs, car le premier bill réduisait la dette à 12 millions et à 6 p. 0[0 d'intérêt, tandis que le second, qui a passé, celui de M. Kellogg, ne réduit la dette qu'à 15 millions et porte l'intérêt à 7. La différence est grande et les agioteurs loin de se plaindre devraient s'en féliciter, surtout les agioteurs Anglais qui retireront 7 p. 0[0 de sommes qui en Angleterre ne rendraient pas 2 p. 0[0.

Mais le *Bulletin* va plus loin. Il dit qu'il veut prouver et prouvera que le "Funding Bill" n'est pas légal. Ce n'est pas nous qui défendrons la légalité des actes votés par les législateurs radicaux, mais si nous les attaquons, nous attaquerons plutôt les actes qui nous ont fait du mal que ceux qui nous ont fait quelque bien. Comment le *Bulletin* s'a-t-il pas compris que si le "Funding Bill" n'est pas légal, il y a encore quelque chose de moins légal, c'est la législation Warmothiste au moyen de laquelle toutes ces dépenses de bon est fait? Comment le *Bulletin* n'a-t-il pas compris que, si le Funding Bill n'est pas légal, les dettes alors ne sont pas légales non plus et que nous ne devons rien. Est-ce que par hasard, aux yeux des éditeurs du *Bulletin*, les législateurs de Warmoth étaient plus respectables sous le rapport de l'honnêteté et de la légalité que ceux de Kellogg?

Devons-nous avoir plus d'égard pour des législatures qui dépensaient $600,000 en deux mois de session, que pour celles qui n'en ont dépensé que $150,000. La thèse est nouvelle, mais nous sommes bien aise qu'elle ait été soulevée par un journal qui n'a pas précisément de théories financières et qui nous semble jeter, ici et là, des idées hors de saison et étrangères à la situation de ce pays. Il paraît hardiment, résolument, arborer le drapeau des agioteurs, des spéculateurs et des traitants. A lui permis; mais il nous sera permis à nous d'arborer le drapeau des honnêtes gens. Ce drapeau a toujours été le nôtre et le sera à perpétuité.

Un assortiment entièrement nouveau de véritable "Jais anglais", en parures, bracelets, boucles, vinaigrettes, colliers, chaînes de montres, croix, &c., chez Zimmermann, 129, rue du Canal.

INSTITUT St-CHARLES—Nous avons eu le plaisir, mercredi soir, d'assister à la soirée littéraire et musicale de fin d'année donnée à la salle Grunewald par les jeunes filles élèves de l'Institut St-Charles, dont Mme Macé Lefranc est l'habile directrice.

Malgré la chaleur, une foule élégante se pressait dans la salle, car nous avons pu nous assurer que ces soirées annuelles sont de véritables fêtes, qui ont le don d'attirer le meilleur société de la Nouvelle-Orléans.

D'ailleurs, abstraction faite de la réputation si bien établie de cette maison d'éducation, l'essaim de charmantes jeunes filles, rangées en bataillon carré sur l'estrade, suffisait seul pour justifier un pareil empressement et une pareille affluence.

Que de jolis visages, suaves et doux, avec déjà une nuance de gravité; que de gentils minois espiègles; et comme toutes ces filles d'Eve, grandes et petites, connaissent déjà par intuition tous les secrets de la coquetterie!—Comme elles savent regarder du coin de l'œil et jouer savamment de l'éventail;—et puis, quelle affaire d'Etat que les apprêts de ces toilettes si fraîches, que nous autres hommes nous ne sommes jamais susceptibles d'apprécier à leur juste valeur: comme ces petites têtes travaillent, en y songeant le jour, en y rêvant la nuit!

Nous devons à l'Institut St. Charles des jeunes femmes charmantes, qui font aujourd'hui, l'ornement de notre société franco-louisianaise, grâce aux soins maternels de Mme Macé Lefranc et des excellents professeurs dont elle a su s'entourer.

Beaucoup d'entre elles assistaient à cette fête, qui leur a rappelé d'heureux souvenirs.

Le programme comprenait deux petites comédies, une en anglais, "The Village School," et l'autre en français, "La Famille Pâtisson," qui ont été jouées avec beaucoup de verve et d'entrain; quelques compositions, tant en anglais qu'en français, et plusieurs airs sur le piano. Le chant a occupé aussi une bonne partie de la soirée. Comme toujours, dans notre monde, où le superflu prime souvent le nécessaire, le côté brillant de la fête a été la partie musicale, tant la musique exerce un charme irrésistible sur les esprits.

Nous prenons plaisir à dire que les élèves de Mlle Laudunier lui ont fait beaucoup d'honneur. Nous citerons particulièrement Mlle Octavie C., qui a joué un air de la "Fille du Régiment," Mlle Celina L. qui a joué du air du "Voyage en Chine," et Mlle Laure H., qui a joué un air de "Lucie." Les élèves de Mlle Eva Macé ont démontré à la satisfaction du public d'élite qui les écoutait, que leur jeune professeur, a une excellente méthode et que ses leçons n'ont pas été perdues.

Plusieurs morceaux d'ensemble sur le piano ont été exécutés avec bonheur par les élèves de Mlle Laudunier et de Mlle Macé. Nous avons remarqué surtout un air de "Si j'étais roi," sur trois pianos, qui a été vivement applaudi.

Mlles Aurélie, Julie et Berthe Boisnieau, toutes trois élèves de piano de Mme Cambier, ont obtenu beaucoup de succès. La dernière surtout et la plus jeune, a joué d'une façon ravissante un air de Balfa, qui lui a valu trois salves d'applaudissements, qui ont dû remuer délicieusement le cœur des parents de cette jeune personne.

Passons maintenant aux élèves de chant de Mme Cambier. Elles ont toutes droit à une mention spéciale, car elles font vraiment honneur à l'artiste distinguée qui leur a donné des leçons.

Mlle Marie F. a une voix de contralto très belle, et elle a chanté avec âme l'air si dramatique et si grandiose de "Ah mon fils," du Prophète.

Mlle Octavie Duretti a chanté en artiste et non pas en élève, l'air de la *Sérénade*, tiré du pétillant opéra-comique de "l'Amour Charlatan," par Collot. Sa voix fraîche et bien timbrée est d'une grande étendue; les notes sont riches, le ton en est chaud et sympathique. La jeune virtuose a mérité des applaudissements unanimes. Elle a dit l'air avec beaucoup de sentiment, et elle a su faire ressortir cet délicatement toutes les nuances.

Mlle Félicie F. a, comme sa sœur, Mlle Marie F., une grande et belle voix, qui a rémpli toute la salle, lorsqu'elle a chanté, avec beaucoup d'expression, un air de "Jeanne et Catin," par Nicholo.

Enfin, Mlle Eva Macé a chanté d'une façon magistrale l'air du *Prophète*, "donnez, etc," qui a obtenu un véritable succès d'enthousiasme et qui lui a mérité des applaudissements prolongés.

La jeune virtuose a été traitée en artiste et rappelée plusieurs fois par le public. Son triomphe a été d'autant plus légitime qu'elle avait à lutter ce soir-là contre un enrouement passager.

N'oublions pas de parler du chœur de "Si j'étais roi," chanté, sous la direction de Mme Cambier, par cinquante jeunes filles de tout âge, — c'est à dire entre sept et dix-huit ans, — qui a été un des succès de la soirée.

Maintenant que nous croyons avoir rempli notre très agréable mission en chroniqueur fidèle, il nous reste à présenter nos compliments à Mme Macé-Lefranc ainsi qu'aux professeurs éminents qui font la réputation de l'Institut St-Charles, et à les remercier de nous avoir compté parmi les invités de cette charmante fête de famille.

CONCERTS D'ETÉ.—Ce soir, vendredi fin juillet, aura lieu à la salle Grünewald le dernier concert d'été à grand orchestre de Robt. Meyer. On exécutera divers morceaux de musique des plus grands maîtres en mélodie et en harmonie, et le prof. J. Eckert fera entendre un solo de concert de première force et qui est ravissant. Cet orchestre de Meyer a fait merveille, et pour le récompenser de ses efforts, le public devrait se porter en foule au dernier de ces concerts d'été qu'on regrettera beaucoup aussitôt qu'ils auront cessé.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal, paie le plus haut prix pour le vieil argent, le vieil or et les diamants.

Le grand jour approche!
Le tirage de la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Le grand jour approche!
Le tirage de la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Le grand jour approche!
Le tirage de la Loterie de la Louisiane
Est fixé au 1er août.
Le grand jour approche.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le gouverneur McEnery s'explique.

Grâce à ce brave et loyal patriote, M. R. H. Marr,—le président du comité de soixante-dix, le représentant du peuple opprimé de la Louisiane à Washington, le défenseur des prisonniers de la paroisse Grant, et le champion de toutes les causes justes et honnêtes,—nous avons l'espoir de voir bientôt tous les éléments conservateurs réunis sous la grande bannière démocratique, et nous n'avons plus les craindre des discussions fatales dans notre parti.

Sa parole toute puissante,—car on sait d'un bout de l'Etat à l'autre que c'est le patriotisme le plus pur qui seul le fait agir,—sa parole a eu l'heureuse influence de calmer des querelles toutes prêtes à éclater dans non rangs.

C'est là le service le plus important peut-être que notre honorable concitoyen ait rendu à la Louisiane.

Aussitôt après que le communiqué signé par le gouverneur McEnery et d'autres notabilités des paroisses du Nord eut été publié dans le *Picayune* et l'*Abeille*, M. R. H. Marr s'est empressé d'adresser au premier le télégramme suivant:

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1874.

Le Comité de Soixante Dix et le Comité Central Démocratique se réuniront jeudi pour délibérer. Ne faites rien, je vous en prie, pour diviser l'opposition au radicalisme.

R. H. MARR.

Le gouverneur McEnery a répondu comme suit:

Monroe, 29 juillet 1874.

Mon but en signant la communication adressée au comité central était de consolider et non de diviser l'opposition au radicalisme.

Je reconnais le comité démocratique comme étant à la tête du parti et je me soumettrai à sa décision.

JOHN McENERY.

L'orage est donc encore une fois conjuré, et c'est encore M. Marr qui a prononcé le mot de paix.

Que de reconnaissance le peuple de la Louisiane se lui doit-il pas!

Election d'un délégué au Comité Exécutif de Paroisse.

Il y a eu hier soir une réunion des membres du club central démocratique de Sixième ward, pour élire un délégué au comité exécutif de paroisse, en remplacement de M. J. H. Castellanos, démissionnaire.

M. Rivet a obtenu la pluralité des votes.

Incendie.

Hier matin, vers une heure et demie, le feu s'est déclaré dans un chantier de bois appartenant à John Pelham, rue Peters, entre Independance et Pauline. Après avoir détruit plusieurs milliers de bardeaux, les flammes ont gagné la cuisine de la maison de M. E. Brinkman, qui a été consumée également.

Les pertes de M. Pelham sont couvertes par une assurance dont nous n'avons pas le montant.

M. Brinkman était assuré pour $1000 dans la Compagnie des Marchands. On a lieu de supposer que le feu a été mis par un incendiaire.

Un autre incendie.

Vers dix heures, hier matin, le feu s'est manifesté dans la cuisine de la maison à un étage sise rue Girod, entre Bienville et Pieste, appartenant à M. A Bach.

La cuisine et la maison ont été complètement détruites. Les pertes, évaluées à $1500, sont couvertes par une assurance.

La maison voisine, appartenant à M. B. Farodi, et habitée par M. Limerick, n'a pas souffert de cet incendie.

Les pertes, cependant, ne sont pas couvertes par une assurance.

Un vent d'est qui soufflait en ce moment a dirigé les flammes du côté des étables, maisons sises au coin des rues Girod et Esplanade, appartenant à M. J. Dupasseur, qui ont été considérablement endommagées.

L'incendie a gagné ensuite les écuries de M. Dupasseur qui ont été réduites en cendres. Les pertes sont couvertes par une assurance dans la compagnie des Marchands.

La bâtisse au No 126 de la rue Espagnol appartenant à M. Dufresne, a été considérablement endommagée.

Elle était assurée dans la proportion suivante: Cinq mille dans la Compagnie Germania.

La dernière proie de l'élément destructeur a été la maison sise au No 132 de la même rue, appartenant à M. Dupasseur, qui a été légèrement endommagée. Les pertes ne dépassent pas $700 et sont couvertes par une assurance.

Sans l'énergie déployée par les pompiers, l'incendie aurait été beaucoup plus considérable, car l'eau était très rare.

Le capitaine Joseph, commandant le cinquième précinct de police, a rendu de grands services et nous prenons plaisir à lui rendre cette justice.

Le cas d'empoisonnement.

Nous sommes heureux d'apprendre que les quatre victimes de l'empoisonneur Emma Adams, M. et Mme Vidon, leur petite fille et sa jeune locataire de la maison, sont maintenant hors de danger, grâce aux bons soins qui leur ont été prodigués.

La négresse Emma Adams est toujours en prison.

—Au dîner annuel du Cobden-Club qui a eu lieu à Greenwich, M. Léon Say a répondu à un toast en français. Il a déploré les taxes actuellement existantes, nécessité a imposées à la France. Il a manifesté des craintes relativement aux emprunts que pourrait encore contracter le pays. Le crédit français, a-t-il ajouté, est si facilement accepté, mais il espère une réforme prochaine et graduelle dans le système ruineux des impôts de consommation, lesquels paraissent atteindre les limites extrêmes.

La France, a ajouté M. Léon Say, reprendra bientôt les principes libéraux de Cobden. L'Etat ne doit pas se dire ne pas toujours une augmentation de recettes.

M. Michel Chevalier a écrit pour s'excuser de ne pas assister au dîner. Il dit qu'il en est empêché par ses études relatives au tunnel sous-marin de Calais à Douvres. Il considère comme probable le succès de cette entreprise.

UNE PROMENADE FANTASTIQUE A PARIS.—S'il est au monde quelqu'un qui se mêle des chevaux de fiacre et a peur des cochers de M. Bixio, c'est bien certainement Mme Viot, demeurant 9, chaussée de la Muette.

Toutes les fois—et elle le fait le moins souvent possible—qu'il lui faut prendre un char numéroté, elle choisit avec un soin infini, examinant si les ressorts ont toute la solidité voulue, si le cheval a les jambes de devant solides et ne court pas le risque de s'abattre si le cocher—et c'est là le grand point—a l'air honnête.

Ainsi, hier matin, par exemple, avant le coup de orage qui s'est abattu sur Paris, elle voulait, ayant dîner chez des dames de ses amies, faire quelques courses en voiture. Elle se rendit vers une station, et sa petite inspection et sache avoir passé en revue quatre ou six vieux charmants chevaliers du fouet, elle se décida pour le cocher Ferrier, conduisant la voiture numérotée 5,797.

Le promenade commença assez tranquillement. Au bout de quelques instants, l'automédon mettait une persistance infernale à ne pas quitter le côté de la rue exposé au soleil.

—Cocher, lui dit Mme Viot, allez donc du côté de l'ombre, il fait une chaleur atroce par ici.

—De quoi? de quoi? à l'ombre! je me trouve bien au soleil, moi, et j'y reste.

Mme Viot resta abasourdie, stupide d'effroi. La crainte de notre ami vie en réfléchit. Elle allait avoir une discussion avec un cocher. Elle reprit de ses plus douces voix.

—Mon cher ami, faites ce que je vous demande, nous suffoquons de chaleur; je vous en prie.

—Ah! vous avez trop chaud. Eh bien! attendez un peu je vais vous mener prendre un bain dans la Seine.

—C'est une plaisanterie, dit Mme Viot remâchée, à nos compagnes; il veut rire; c'est un farceur.

Pas du tout, Ferrier n'était pas un farceur, mais jouant un bête au grand trot, il quitta la rive dans laquelle il se trouvait et se dirigea du côté de la rivière. La voiture brûlait littéralement le pavé!

Mme Viot et ses amies commencèrent à trembler.

—Mais, cocher! cocher! où allez-vous donc?

—A la Seine, parbleu, je viens de vous le dire, et lui! Cocotte! hue donc!

Et le cheval courait à toute vitesse, et la voiture heurtait les angles du trottoir, accrochait les arbres du quai, et les passants manquaient d'être écrasés.

C'était une course fantastique.

Soudain, au surplus, le peuple qui projets du cocher se présente. Il dételait lui quai. Les dames épouvantées, affolées, poussèrent des cris lamentables, et, graduellement, d'accroche-branche de toutes leurs forces réunies aux deux bras du cocher qu'elles purent maintenir pendant quelques instants.

Se voyant ratée par les fruit matins de ses voyageuses, Ferrier finit par décéder retint son cheval, remonta la berge, mais là il conduisit sa voiture de telle façon qu'il la fit verser à l'angle d'un trottoir.

Mme Viot seule fut blessée et grièvement blessée à la tête, on la reconduisit chez elle évanouie.

Quant au cocher, il fut immédiatement arrêté et mis sous les mains du commissaire de police. Il aura à répondre de sa conduite à la justice. Les cochers de fiacre jugent à plaisanter, ce le cas; mais il y a une limite à tout et, franchement, la plaisanterie de Ferrier dépassait légèrement les bornes parmiles.

On nous remet un volume de poésies américaines, intitulées les "vagabondes," où nous lisons des vers charmants. Ce sont des morceaux détachés qui témoignent de l'imagination de l'auteur, M. Camille Thierry. Nous citerons "l'Amante du Corsaire," "Diane de Poitiers," "Abd-el-Kader," "La Chouette," "La Reine Margot." Nous nous arrêterons là, parce qu'il faudrait tout citer.

La fabrique Zimmermann étant complètement restaurée, les réparations de bijoux seront faites promptement et à des prix très raisonnables.

Tous ceux qui n'ont pas encore pris
A la Loterie de la Louisiane
En sont aux regrets.
Tous ceux qui n'ont pas encore pris
A la Loterie de la Louisiane
En sont aux regrets.
Tous ceux qui n'ont pas encore pris
A la Loterie de la Louisiane
En sont aux regrets.
Ils seraient peut-être riches aujourd'hui!

AMEUBLEMENTS.—Nous avons vu hier des meubles magnifiques provenant du grand dépôt de M. Joe Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Nous avons été surpris de la modicité du prix qu'ils avaient coûté et jusqu'à présent nous n'avons rien vu de si bon marché. Nous invitons donc les personnes qui ont à faire des emplettes de meubles à aller visiter le magasin de M. Hubbard. Elles en sortiront satisfaites pour peu qu'elles aient envie d'acheter.

UNE CHRONIQUE
— DE LA —
NOUVELLE-ORLÉANS.

PRINCIPAUX ÉDIFICES PUBLICS.

Pour que nos lecteurs puissent plus particulièrement s'orienter dans nos récits partiels de l'établissement de notre ville, nous allons maintenant entreprendre de donner un aperçu de ce qu'était la Nouvelle-Orléans sous le rapport des édifices publics, à partir de sa fondation en 1718 et vers l'an 1723, l'année où la Compagnie des Indes remit sa charge au gouvernement du roi et aussi l'année du départ du gouverneur Perrier.

Pour ce qui est des incidents historiques, lorsque nous aurons rempli notre tâche, celle de rendre un tableau aussi détaillé de la position de la nouvelle colonie et de son aspect en général, nous y reserve de laisser aux historiens propres leur partie de la besogne, c'est-à-dire que nous n'en mentionnerons que ce qui nous paraîtra le plus essentiel pour notre chronique locale, laissant tout le reste à qui de droit.

Sous cette réserve il nous semble à propos de dire que si nous avions eu la facilité qu'ont eu quelques-uns de nos historiens, de pouvoir puiser aux sources, c'est-à-dire aux archives de Versailles et de Madrid où doivent se trouver les manuscrits et plans originaux, notre tâche ne se trouverait plus aussi ardue, car nous aurions tous les matériaux sous la main pour reconstruire ces édifices que le temps ont emporté sans laisser pour ainsi dire aucun vestige dans notre pays.

Nous commencerons par l'église paroissiale desservie par les révérends pères Capucins. On se rappelle que nous avons déjà mentionné qu'une église construite en 1726 fut en partie renversée par un ouragan; comme l'emplacement de la Cathédrale n'a jamais été changé nous pouvons être sûr que cette même église a été reconstruite sur la place où nous voyons actuellement l'édifice qui la remplace après l'incendie de 1788, sous l'administration du gouverneur Miro et connu, dans plus d'un endroit, on en a donné des détails assez circonstanciés nous allons nous contenter de dire au lecteur que le premier édifice était tant soit peu moins étendu et sans les tours ou clochers qui ornent l'édifice actuel.

Sous tout autre rapport la bâtisse n'était guère plus imposante et, nécessairement, moins splendide dans l'intérieur, que l'église de nos jours qui jouit de bien d'autres revenus, que la pauvre constructeur de nos devanciers. Sa vue était sur la même place publique que celle qui a été légèrement endommagée. Les pertes ne dépassent pas $700 et sont couvertes par une assurance.

Sans l'énergie déployée par les pompiers, l'incendie aurait été beaucoup plus considérable, car l'eau était très rare.

Le capitaine Joseph, commandant le cinquième précinct de police, a rendu de grands services et nous prenons plaisir à lui rendre cette justice.

Le cas d'empoisonnement.

Nous sommes heureux d'apprendre que les quatre victimes de l'empoisonneur Emma Adams, M. et Mme Vidon, leur petite fille et sa jeune locataire de la maison, sont maintenant hors de danger, grâce aux bons soins qui leur ont été prodigués.

La négresse Emma Adams est toujours en prison.

—Au dîner annuel du Cobden-Club qui a eu lieu à Greenwich, M. Léon Say a répondu à un toast en français. Il a déploré les taxes actuellement existantes, nécessité a imposées à la France. Il a manifesté des craintes relativement aux emprunts que pourrait encore contracter le pays. Le crédit français, a-t-il ajouté, est si facilement accepté, mais il espère une réforme prochaine et graduelle dans le système ruineux des impôts de consommation, lesquels paraissent atteindre les limites extrêmes.

La France, a ajouté M. Léon Say, reprendra bientôt les principes libéraux de Cobden. L'Etat ne doit pas se dire ne pas toujours une augmentation de recettes.

M. Michel Chevalier a écrit pour s'excuser de ne pas assister au dîner. Il dit qu'il en est empêché par ses études relatives au tunnel sous-marin de Calais à Douvres. Il considère comme probable le succès de cette entreprise.

UNE PROMENADE FANTASTIQUE A PARIS.—S'il est au monde quelqu'un qui se mêle des chevaux de fiacre et a peur des cochers de M. Bixio, c'est bien certainement Mme Viot, demeurant 9, chaussée de la Muette.

Toutes les fois—et elle le fait le moins souvent possible—qu'il lui faut prendre un char numéroté, elle choisit avec un soin infini, examinant si les ressorts ont toute la solidité voulue, si le cheval a les jambes de devant solides et ne court pas le risque de s'abattre si le cocher—et c'est là le grand point—a l'air honnête.

Ainsi, hier matin, par exemple, avant le coup de orage qui s'est abattu sur Paris, elle voulait, ayant dîner chez des dames de ses amies, faire quelques courses en voiture. Elle se rendit vers une station, et sa petite inspection et sache avoir passé en revue quatre ou six vieux charmants des chevaliers du fouet, elle se décida pour le cocher Ferrier, conduisant la voiture numérotée 5,797.

Le promenade commença assez tranquillement. Au bout de quelques instants, l'automédon mettait une persistance infernale à ne pas quitter le côté de la rue exposé au soleil.

—Cocher, lui dit Mme Viot, allez donc du côté de l'ombre, il fait une chaleur atroce par ici.

—De quoi? de quoi? à l'ombre! je me trouve bien au soleil, moi, et j'y reste.

Mme Viot resta abasourdie, stupide d'effroi. La crainte de notre ami vie en réfléchit. Elle allait avoir une discussion avec un cocher. Elle reprit de ses plus douces voix.

—Mon cher ami, faites ce que je vous demande, nous suffoquons de chaleur; je vous en prie.

—Ah! vous avez trop chaud. Eh bien! attendez un peu je vais vous mener prendre un bain dans la Seine.

—C'est une plaisanterie, dit Mme Viot remâchée, à nos compagnes; il veut rire; c'est un farceur.

Pas du tout, Ferrier s'était pas un farceur, mais jouant un bête au grand trot, il quitta la rive dans laquelle il se trouvait et se dirigea du côté de la rivière. La voiture brûlait littéralement le pavé!

Mme Viot et ses amies commencèrent à trembler.

—Mais, cocher! cocher! où allez-vous donc?

—A la Seine, parbleu, je viens de vous le dire, et lui! Cocotte! hue donc!

Et le cheval courait à toute vitesse, et la voiture heurtait les angles du trottoir, accrochait les arbres du quai, et les passants manquaient d'être écrasés.

C'était une course fantastique.

Soudain, au surplus, le peuple qui projets du cocher se présente. Il dételait lui quai. Les dames épouvantées, affolées, poussèrent des cris lamentables, et, graduellement, d'accroche-branche de toutes leurs forces réunies aux deux bras du cocher qu'elles purent maintenir pendant quelques instants.

Se voyant ratée par les fruit matins de ses voyageuses, Ferrier finit par décéder retint son cheval, remonta la berge, mais là il conduisit sa voiture de telle façon qu'il la fit verser à l'angle d'un trottoir.

Mme Viot seule fut blessée et grièvement blessée à la tête, on la reconduisit chez elle évanouie.

Quant au cocher, il fut immédiatement arrêté et mis sous les mains du commissaire de police. Il aura à répondre de sa conduite à la justice. Les cochers de fiacre jugent à plaisanter, ce le cas; mais il y a une limite à tout et, franchement, la plaisanterie de Ferrier dépassait légèrement les bornes parmiles.

MORT DE M. DE GROF, DIT L'HOMME VOLANT.—Un aéronaute français, M. de Grof, a fait une ascension à Grenelle Gardens dans l'après midi d'hier. Il devait monter à 6 000 pieds et de là, reconnaître sur la terre en dirigeant ses chaînes au moyen d'ailes attachées à ses épaules. S'étant élevé en ballon à 1,800 pieds environ, il resta pendant une demi-heure à cette hauteur, puis descendit. Aux abords de l'église de Saint-Leu, le ballon n'était plus qu'à 300 pieds du sol. M. de Grof s'apprêta à voler. Il coupa la corde qui le retenait au ballon; mais les ailes ne maintenant près du corps, il tomba comme une masse dans Robin pavé où se tua au coup.

Une lettre adressée au *Times*, par M. Simmons, l'aéronaute qui dirigeait le ballon, donne quelques nouveaux détails sur cet événement.

"Il était convenu, dit M. Simmons, que je tenterais de me maintenir au-dessus de la Tamise, endroit très favorable pour une descente. M. de Grof dépêt très bien manœuvrer.

Un courant de vent avait poussé le ballon dans la direction d'Hyde-Park, je le vis descendre au-dessus d'un endroit clos. M. de Grof, qui devait me donner le signal, n'en fit rien. Je ne fus prévenu de sa chute que par l'élévation rapide du ballon. Je portai immédiatement les yeux du bas, et je vis, par la disposition des ailes de ma machine, que se porte était certaine. Les seules mains étrangères entre nous n'avaient et pour chaque de Zoatico des ailes lorsqu'il se laissa tomber, et mon opinion est que le mouvement pour trancher la corde a détruit l'équilibre et causé sa perte.

Pour moi, ma position était très périlleuse. Je perdis presque connaissance; mais une bouteille d'eau-de-vie que je pris portait à mes lèvres, le sauva rapidement. Je pouvais un danger Victoria-Park. Je remarqui de descendre à Bangkok, et je le fis en grapin qui ne pas d'accrocher. J'allai lutter contre un train de chemin de fer; heureusement, deux braves ouvriers parvinrent à détourner mon ballon de la voie et le conduisirent pour arrêter son train. Sans ce moyen providentiel j'étais tué, et on aurait eu un nouveau nom à ajouter à la liste si nombreuse de martyrologe aérostatique."

—Serons vous ce qui se embonne de grace à Paris en ce moment? Un peu plus de quatre cent mille lieues par jour! La Suède, le Danemark, le Sud-Ouest et surtout la Norvège sont nos pèlerinages Bourmontois.

C. H. Zimmermann, 129, rue du Canal, emploie les meilleurs horlogers, et l'on peut se fier aux montres réparées et réglées par eux.

Frappez, et il vous sera ouvert,
Dit quelque part le Livre des Livres:
Nous vous dirons, nous:
Prenez et vous gagnerez.
Vous gagnerez à la Loterie de la Louisiane.

Frappez, et il vous sera ouvert,
Dit quelque part le Livre des Livres:
Nous vous dirons, nous:
Prenez et vous gagnerez.
Vous gagnerez à la Loterie de la Louisiane.

30

Guérison certaine palliatif. — Il y a beaucoup de remèdes qui prétendent un soulagement passager sans toucher à la source du mal. Le Bitters des Anciens de Hostetter n'est pas de ce nombre. Le grand tonique et restaurateur ne y atteinte avec la maladie et s'affaiblit par le système. Ce n'est pas un simple palliatif contribuant temporairement quelque désagréable symptôme. Non, son pouvoir a qui restaure, fortifie et régularise et pénétrant. Il va à la source de la difficulté dans les fluides et solides du corps, et ses cures sont radicales et entières. Dans la dyspepsie, rien ne vaut ce fortifiant et ce stimulant. Il rétablit les fonctions régulariser le foie de la bile, dans la constipation ils ne tient une habitude pourtant le corps, ils donnent une nouvelle vigueur en ne jamais leur avoir, dans les rhumatismes de saison, ils ont une jouissance et rétablissent la constitution affaiblie.

Marchés bons sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou au détail—disent généralement qu'aucun article ne rencontre offerte au public américain a jamais, en si peu de temps, gagné autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait trouver à été la matière dans un Nu 152 de la même rue, appartenant à M. Dupasseur, qui a été légèrement endommagée. Les pertes ne dépassent pas $700 et sont couvertes par une assurance.

Sans l'énergie déployée par les pompiers, l'incendie aurait été beaucoup plus considérable, car l'eau était très rare.

Le Médical Discovery son seulement réalise les espérances des poitrines qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces vivantes. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 8 mai 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se vont vendus infiniment mieux que tous les autres. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.

Juin—6f v&c R. L. SCOTT & Co.

Décédé à St-Jacques, Louisiane, le 28 courant à huit heures moins un quart, PIERRE HEPRAN, âgé de 2 ans.

Décédée, lundi 30 juillet 1874